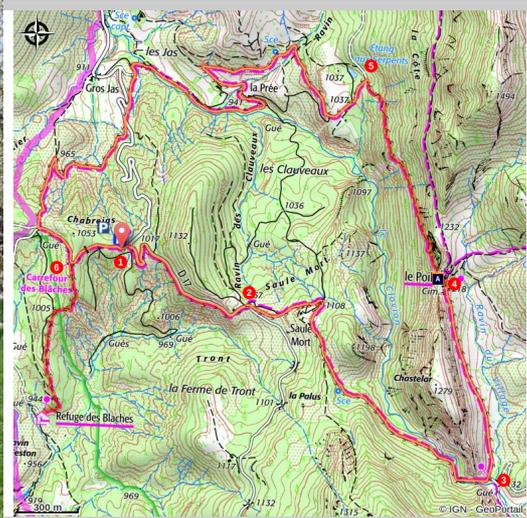


Hameau du Poil

Senez



LE POIL (RM CD04)

Cette jolie randonnée permet de découvrir, au coeur d'un environnement préservé, les chemins qui reliaient entre eux les dizaines de villages et de hameaux encore habités il y a moins d'un siècle. Aujourd'hui désertés, ils ne sont plus troublés que par le son clair de l'eau des fontaines qui apporte un appréciable réconfort aux promeneurs.

Depuis le départ, l'itinéraire rejoint l'ancienne route d'accès au village du Poil en passant par le gîte du Saule Mort, puis contourne le rocher du Chastelar contre lequel le hameau est bâti. Il croise au niveau du gué les anciens sentiers muletiers qui menaient vers les villages de Majastres et de Blieux.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 475 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Balade en famille, Histoire et patrimoine, Hors des sentiers battus

Itinéraire

Départ : Parking de Chabrejas, route de Majastres

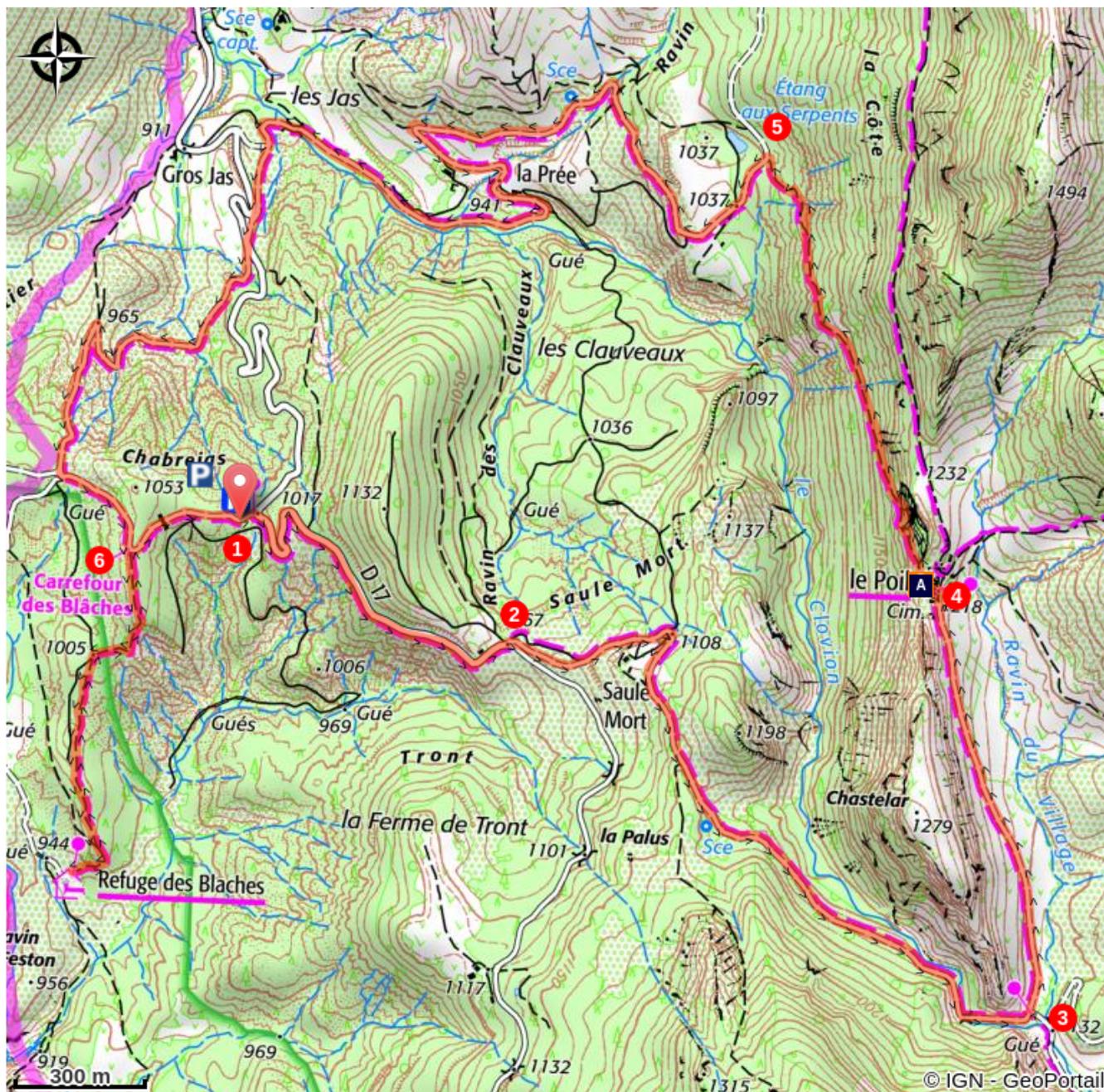
Arrivée : Parking de Chabrejas, route de Majastres

Balisage :  PR

1.  **Parking de Chabrejas** (1 017 m) - Depuis le parking prendre la route à droite sur environ 1 km ().
2.  Quitter la route départementale et prendre à gauche la piste menant vers le gîte. Le dépasser puis continuer à monter jusqu'à un petit col. Redescendre à travers une forêt de hêtres, franchir un petit pont qui enjambe "Le Clovion" et faire encore 150 m.
3.  **Le Gué** (1 031 m) - Prendre à gauche le chemin conduisant au village.
4.  **Le Poil** (1 210 m) - Au village prendre à gauche le chemin montant vers l'église, descendre sur l'autre versant puis rejoindre une piste.
5.  La suivre sur la gauche sur 2,5 km et rejoindre la route départementale. La traverser et continuer sur la piste forestière qui descend et contourne le vallon de Chabrejas, puis tourner à gauche et déboucher sur un petit col. Prendre alors la piste qui monte à gauche.
6.  **Carrefour des Blâches** (1 040 m) - A ce carrefour deux possibilités, soit suivre la piste pour revenir directement au parking du départ (300 m), soit emprunter le sentier en aller-retour qui descend à droite à travers les pins, jusqu'à la cabane forestière des Blâches gérée par l'O.N.F.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



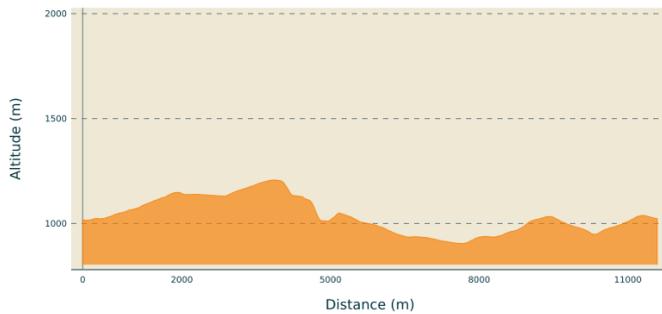
 Ancienne commune du Poil (A)

Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

Cet itinéraire traverse le territoire protégé de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence.

Profil altimétrique



Altitude min 904 m
Altitude max 1207 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (27 km), suivre la N85 direction Nice- Barrême sur 11 km. Au niveau de Châteauredon, prendre à droite la D907 en direction de Mézel. 1 km après le village, prendre à gauche la D17 direction Majastres. La suivre sur 11 km jusqu'au départ de la piste forestière d'accès au gîte des Blaches (panneaux de randonnée).

Parking conseillé

Parking de Chabrejas D17

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes
de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-
les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Provence Alpes
Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-
Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

Office de tourisme de Saint-André-les-
Alpes - Barrême
Place Marcel Pastorelli, 04170 Saint-
André-les-Alpes
contact@verdontourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 89 02 39
<http://www.verdontourisme.com>

Sur votre chemin...



Ancienne commune du Poil (A)

Le nom du hameau apparaît pour la première fois en 1056 (Poium). Celui-ci viendrait du rocher autour duquel le village s'est établi et qui s'élève comme un pieu (Lo Peu en provençal). Son nom s'écrivait le Poir jusqu'au XIXe siècle. Les Castellane en étaient seigneurs du XIVe au XVIIe siècle. Le Poil dépendait du diocèse de Riez.

Etant éloignés des principales voies de communication, les habitants vivaient pratiquement en autarcie une bonne partie de l'année. L'agriculture (céréales, légumes, fruits), l'élevage (moutons, porcs, chèvres, volailles) et la cueillette (champignons, fruits) assuraient l'approvisionnement. Ils complétaient par l'apiculture et la vigne qu'ils cultivaient sur les communes voisines et ramenaient au village pour faire leur vin. Le hameau du Poil, aujourd'hui déserté, a compté au début du XIXe siècle plus de 300 habitants répartis entre le village et la vingtaine de fermes environnantes.

Le village et le commune du Poil ont été rattachés à la commune de Senez en 1973.

Crédit photo : RM - CD Alpes de Haute-Provence